

Assemblée des Structures du Collège des Licences et des Masters

Lundi 24 juin 2024 à 10h – Campus des Cordeliers Amphithéâtre Farabeuf

- I. Retour sur les groupes de travail du Collège des Licences et des Masters :
- 1. Réflexion autour de l'e-portfolio** : Nous avons choisi de ne pas lancer ce GT du fait que le projet Avenir(s) prévoit le lancement, au niveau national, d'un e-portfolio dont le déploiement est prévu à la rentrée 2026.
 - 2. Création d'un portail numérique** : Il est prévu d'avancer conjointement avec la DFTLV sur ce projet. En effet, un cahier des charges est en cours d'élaboration à la DFTLV afin de créer un seul outil qui permette de saisir, modifier et afficher l'ensemble de l'offre de formation.
 - 3. Réflexion sur la mise en place d'une UE inter-facultaire sur la transition environnementale** : Le GT commencera à la rentrée sous le pilotage de l'Institut de la Transition Environnementale de l'Alliance Sorbonne Université (ITE).
 - 4. Création d'une boîte à outils méthodologiques à destination des étudiantes et étudiants** : Lors du groupe de travail, les participantes et participants ont réaffirmé l'importance de rassembler mais surtout de trier toutes les fiches et aides méthodologiques existantes afin d'en rendre l'utilisation plus simple et plus attractive aussi bien pour la communauté enseignante qu'étudiante. Le groupe de travail a aussi fait émerger l'idée d'une co-construction de la posture d'étudiant avec les étudiantes et étudiants eux-mêmes ainsi que d'une redéfinition de la notion d'autonomie et d'autonomisation. Ces points seront à développer dans la poursuite du GT. Enfin, il a aussi été proposé de créer une boîte à outils à destination des enseignantes et enseignants, notamment sur la manière d'aborder les troubles du comportements et handicaps chez les étudiantes et étudiants.
 - 5. Réflexion autour du décloisonnement disciplinaire** : Le premier, porté par Frédéric Decremps, traite de la construction d'une pensée critique à la croisée des champs disciplinaires. Tel qu'il est conçu, ce projet d'UE est adressé en priorité aux étudiantes et étudiants de licence. Le deuxième projet, « Humanités bleues : regards croisés sur l'océan », est porté par Sylvain Briens. Il s'agit d'un projet de formation adossée à un champ de recherche interdisciplinaire déjà existant (*les Blue Humanities*), fondé sur une réflexion éthique et épistémologique. L'océan en tant qu'objet d'étude, permettrait de croiser des regards disciplinaires aussi variés que la géopolitique, la physique, l'océanographie, la chimie, l'histoire ou encore la littérature.
 - 6. Mise en place d'un outil d'auto-évaluation et d'auto-formation en langue étrangère** : Le Collège des Licences et des Masters travaille avec le SIAL et le département des langues de la FSI, à la mise en place un outil d'auto-évaluation et d'auto-formation en langue étrangère sur le modèle de la plateforme écrit+. Pour ce faire, une première étape consiste en la création d'une

banque d'exercices grammaticaux, syntaxiques et lexicaux en anglais avec en vue la possibilité de répondre à l'appel à projet de l'UOH.

7. **Mise à disposition d'écrit+ pour l'ensemble des étudiantes et étudiants de l'ASU :** La plateforme écrit+ sera accessible à toute la communauté étudiante. En parallèle, un tutorat sera organisé avec huit tuteurs financés par la région sur les différents sites de Sorbonne Université afin d'accompagner les étudiantes et étudiants le plus en difficulté dans leur prise en main de l'outil.

II. Retour sur les échanges lors de l'Assemblée des Structures

Les participants ont préféré échanger de manière collective et informelle à la suite du premier temps de présentation des projets.

Les échanges ont surtout tourné autour de deux points : l'interdisciplinarité et l'autonomisation des étudiants. A été posée la question de l'utilité de l'interdisciplinarité. A savoir : quel est l'objectif de l'interdisciplinarité ? Quelle est sa pertinence dans la formation ? La réponse qui a émergé est que l'interdisciplinarité était une réalité de la recherche, et qu'il fallait en ce sens la donner à voir aux étudiants.

Concernant la question de l'autonomie, certains points sont ressortis tels que la formation de citoyens et l'employabilité des étudiantes et étudiants sortants de l'université ainsi que la nécessité de réfléchir aux différents moyens permettant de favoriser cette autonomisation.

Un élément clef est notamment la question du temps, qui concerne aussi bien la communauté étudiante que la communauté enseignante : Comment libérer du temps pour que les étudiantes et étudiants développent des capacités de travail en autonomie ? Mais également pour que la communauté enseignante bénéficie d'un temps de réflexion et de concertation autour des évolutions de pratiques pédagogiques permettant de développer cette autonomie ? Comment prendre en compte la charge de travail que représente l'accompagnement par les enseignantes et enseignants de ces nouvelles pratiques ?

Une des volontés énoncées lors de l'Assemblée a été d'organiser une mise en commun des expériences déjà réalisées en termes d'autonomisation des étudiants et d'allègement des maquettes de formation afin de s'en inspirer pour alimenter sa réflexion.